



# CONTRATS TERRITORIAUX faisons le point

Dans le cadre de sa compétence de solidarité territoriale, le Département de la Lozère a choisi de mettre en œuvre depuis 2015 une contractualisation pluriannuelle avec les territoires et leurs institutions (communes, communautés de communes et syndicats). Les collectivités savent dorénavant les projets pour lesquels elles auront un financement du Conseil départemental. Cela leur permet de se concentrer sur la mise en œuvre effective de ces projets retenus et cela facilite l'obtention de cofinancement auprès d'autres financeurs potentiels (Europe, État, Région et autres).

Après deux générations des contrats territoriaux, le Département a engagé dès la rentrée 2021 l'élaboration d'une troisième génération de contrats territoriaux afin qu'il n'y ait pas rupture entre les engagements financiers. Elle sera valable pour les 4 prochaines années.

Près de **2 000** projets retenus et accompagnés  
**160 000€** en moyenne par projet



Pour le Département, le contrat permet de mieux accompagner les collectivités sur les projets les plus prioritaires et d'optimiser la répartition des financements pour éviter que des subventions départementales soient stockées sur des projets en attente plutôt qu'investies dans l'économie lozérienne.



Les projets proposés aux contrats sont présentés et discutés au niveau des territoires des communautés de communes. Ces efforts de concertation et de coordination permettent de structurer les investissements publics, de mettre en avant les projets les plus prioritaires et de faciliter les mutualisations possibles.

## 6 thématiques d'accompagnement :

**8M€** pour le service et la vie quotidienne

**18M€** pour la voirie dont 6,2M€ pour la Rocade de Mende et l'échangeur Nord de Saint-Chély d'Apcher

**17M€** pour le cadre de vie dont la moitié consacrée aux aménagements de villages.

**2M€** pour l'habitat

**6M€** pour le développement, l'agriculture et le tourisme

**9M€** pour l'eau et l'assainissement

Plus de **60M€** de subventions au titre des contrats

**10** réunions territoriales du 27 octobre au 29 novembre pour rencontrer les élus locaux.

Plus de **15M€**/an pour les territoires